



Déclaration liminaire

Conseil d'administration de l'Agence
pour l'enseignement français à l'étranger

25 novembre 2021

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les administratrices et les administrateurs,

La CFDT se veut une organisation citoyenne, particulièrement attachée à la place des services publics, comme aux conditions de travail et de rémunérations de toutes celles et de tous ceux qui y contribuent. C'est à ce titre que nous avons une pensée émue en ces moments difficiles pour le Lycée Guébré-Mariam à Addis-Abeba, sa communauté éducative et particulièrement pour nos collègues dont certaines et certains seront rapatrié-es ainsi que leurs familles et d'autres... pas.

Nous tenons également à transmettre une autre émotion, d'un tout autre ordre quand, à la lecture des documents adressés, nous découvrons la suppression pure et simple de l'enveloppe dédiée au versement d'une **prime informatique** aux personnels détachés autre titre de l'année 2021. Rayée d'un trait de plume, sans explication aucune : les collègues apprécieront ou plutôt ils n'apprécieront pas, pas du tout et l'administratrice que je suis tient à manifester son plus vif mécontentement.

Les instances et *a fortiori* le Conseil d'administration de l'Agence doivent permettre que le dialogue se déroule dans des conditions satisfaisantes, **dans la confiance**, étant entendu que les engagements négociés et pris doivent être tenus sur le moment et aussi dans la continuité car les besoins perdurent : en matériel et en connexion pour l'enseignement à distance ou hybride ou encore en frais de quatorzaine pour **TOUS** les personnels.

Force est de constater que ces lots de déconvenues financières nous contraignent à qualifier le bilan d'insuffisant. Ce Conseil d'administration en sera, une fois de plus, la triste preuve. À moins qu'un ressaisissement ne vienne égayer la grisaille.

Une prise en charge des frais de quatorzaine pour les personnels de tous statuts par exemple, le versement de la prime informatique encore, l'absorption des **retards dans la transposition** de nombreuses primes pour les personnels détachés toujours et l'ajustement des ISVL aux réalités, des salaires des recrutés locaux aux réalités enfin et rapidement la mise en place d'un **statut unique des personnels détachés à l'AEFE** seraient autant de pistes sérieuses, justes et qui redonneraient du baume au cœur des personnels dans ce monde de COVID.

Nous nous interrogeons par ailleurs sur les raisons pour lesquelles l'AEFE n'a pas, à l'instar de l'Éducation nationale, organisé dans le réseau de **commémoration de Samuel Paty** pour l'anniversaire de son assassinat.

Cette situation conduit bien sûr à s'interroger sur l'avenir du réseau d'enseignement français à l'étranger au-delà de la sortie de crise sanitaire que nous attendons.

L'absence depuis la fin du COM 2016-2018 de **contrat d'objectifs et de moyens** est un marqueur grave de l'absence de construction collective de l'avenir. **Des objectifs sans moyens ne sont pas pertinents** et il n'est pas acceptable de s'en remettre au seul dynamisme supposé du secteur privé, au risque d'un développement qui se fasse dans certains pays aux dépens des établissements existants et des conditions de travail des personnels.

Nous évoquerons enfin, car il faut valoriser dans cet univers de grisaille et de COVID ce qui doit l'être et le mérite à l'AEFE : la politique relative à **l'égalité professionnelle** chère à la CFDT et la politique relative à **l'intégration des personnes en situation de handicap** qui **doit être poursuivie et renforcée**

Cette période inédite est marquée par l'engagement et le travail de toutes et tous dans les services centraux et sur le terrain, il est à saluer. Il reste en attente de reconnaissance.

Pascale Canova